

**2074 W**

*FR AD60/2074 W*

# **Répertoire méthodique des cahiers d'expression citoyenne**

Dates extrêmes : 2019  
Niveau de description : article  
Métrage linéaire : 1,85 ml  
Nombre d'articles : 286

**BEAUVAIS**  
**2019, 2021**

## PRESENTATION GENERALE DU FONDS

### Description

Il s'agit des cahiers d'expression citoyenne (parfois appelés « cahiers de doléances ») ouverts par les communes dans le cadre du Grand débat national tenu de janvier à mars 2019 puis centralisés par la préfecture.

### Modalités d'entrée

Les cahiers ont été versés le 27 mars 2019 par le service de coordination de l'action départementale de la préfecture.

Les cahiers de Dompierre (2074 W 9) et Canechancourt (2074 W 11) ont été transmis directement à la Présidence de la République par les communes. Les archives départementales de l'Oise les ont reçus le 24 mai 2019 pour conservation définitive.

### Conditions d'accès

Il s'agit d'archives publiques régies par les articles L. 213-1 et L. 213-2 du code du patrimoine. Ces cahiers ayant été ouverts en mairie, à disposition de tous, les informations qu'ils contiennent ont été volontairement inscrites par des personnes ayant connaissance que tout individu désirant remplir le cahier pouvait les lire par la suite : ils sont donc, par principe, librement communicables sans délai.

Cependant, plusieurs mairies ont ajouté dans ces cahiers les contributions reçues par lettre ou par mail, sans que celles-ci indiquent nécessairement le souhait de leur auteur de les joindre aux cahiers. Il ne peut alors être établi avec certitude que ces personnes aient accepté la diffusion publique de leurs contributions, d'autant que des informations relatives à leur vie privée peuvent y être mentionnées.

Le principe de communication des cahiers d'expression citoyenne est donc le suivant :

- Cahier sans adjonction de courriers ou mails : communicable immédiatement ;
- Cahier avec adjonction de courriers ou mails :
  - Absence de secrets protégés par la loi : communicable immédiatement ;
  - Présence d'informations relatives à la vie privée (et absence d'indication sur le fait d'adjoindre leur contribution au cahier ouvert par la commune) : communicable en 2070 (délai de 50 ans à compter de la date du document).

En regard de chaque cahier est indiqué le délai de communicabilité.

### Conditions de reproduction

Les reproductions sont possibles en application de l'arrêté portant règlement de la salle de lecture des Archives départementales de l'Oise.

### Caractéristiques matérielles

283 cahiers sont conditionnés dans 18 boîtes mais cotés à l'unité. 3 registres sont rangés à part. Ils sont classés par arrondissement puis selon l'ordre alphabétique des communes.

### Date de la description

Le fonds a été classé et inventorié par Vivien Albaut, Ludovic Bouquillion, Florence Dellus, Emmanuelle Denis, Sabrina Leclercq, Hélène Lhomme, Elodie Lukasz, Lauryne Médioni, Mélanie Dumoulin, Charlotte Pagnier et Clotilde Romet. La description a été effectuée par Hélène Lhomme.

Une première version du bordereau de versement a été validée le 9 avril 2019 et le 12 décembre 2019. Le présent inventaire a été validé le 16 avril 2021.

## REPertoire METHODIQUE

### 2074 W 1/1-21/14 Cahiers d'expression citoyenne ouverts par les communes dans le cadre du Grand débat national. 2019

2074 W 1/1-7/10 Arrondissement de Beauvais.

2074 W 1/1	Abancourt.	Communicable en 2070
2074 W 1/2	Abbecourt.	Communicable immédiatement
2074 W 1/3	Achy.	Communicable immédiatement
2074 W 1/4	Amblainville.	Communicable en 2070
2074 W 1/5	Auchy-la-Montagne.	Communicable immédiatement
2074 W 1/6	Auneuil.	Communicable immédiatement
2074 W 1/7	Auteuil.	Communicable immédiatement
2074 W 1/8	Aux Marais.	Communicable immédiatement
2074 W 1/9	Beaudéduit.	Communicable immédiatement
2074 W 2*	Beauvais.	Communicable en 2070
2074 W 1/10	Berneuil-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 1/11	Berthecourt.	Communicable en 2070
2074 W 1/12	Bonlier.	Communicable immédiatement
2074 W 1/13	Bornel.	Communicable immédiatement
2074 W 1/14	Bresles.	Communicable en 2070
2074 W 1/15	Briot.	Communicable en 2070
2074 W 1/16	Catheux.	Communicable en 2070
2074 W 1/17	Cauvigny.	Communicable immédiatement
2074 W 1/18	Cempuis.	Communicable immédiatement
2074 W 1/19	Chambors.	Communicable immédiatement
2074 W 1/20	Chaumont-en-Vexin.	Communicable en 2070
2074 W 1/21	Choqueuse-les-Bénards.	Communicable immédiatement
2074 W 1/22	Cormeilles.	Communicable immédiatement
2074 W 1/23	Crèvecœur-le-Grand.	Communicable en 2070
2074 W 3/1	Dargies.	Communicable immédiatement
2074 W 3/2	Delincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/3	Énencourt-Léage.	Communicable immédiatement
2074 W 3/4	Éragny-sur-Epte.	Communicable immédiatement
2074 W 3/5	Esches.	Communicable immédiatement
2074 W 4*	Flavacourt.	Communicable en 2070
2074 W 3/6	Fleury.	Communicable immédiatement
2074 W 3/7	Formerie.	Communicable en 2070
2074 W 3/8	Fouilloy.	Communicable immédiatement
2074 W 3/9	Fouquenies.	Communicable immédiatement
2074 W 3/10	Frocourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/11	Gerberoy.	Communicable en 2070
2074 W 3/12	Goincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/13	Grandvilliers.	Communicable immédiatement
2074 W 3/14	Grémévillers.	Communicable immédiatement
2074 W 3/15	Hanvoile.	Communicable immédiatement
2074 W 3/16	Haudivillers.	Communicable immédiatement
2074 W 3/17	Hécourt.	Communicable immédiatement
2074 W 3/18	Herchies.	Communicable immédiatement
2074 W 3/19	Hermes.	Communicable immédiatement
2074 W 3/20	Hodenc-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 3/21	Jouy-sous-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 5/1	La Houssoye.	Communicable immédiatement

2074 W 5/2	La Neuville-sur-Oudeuil.	Communicable immédiatement
2074 W 5/3	Laboissière-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 5/4	Lachapelle-aux-Pots.	Communicable immédiatement
2074 W 5/5	Lachapelle-Saint-Pierre.	Communicable immédiatement
2074 W 5/6	Lalande-en-Son.	Communicable immédiatement
2074 W 5/7	Lattainville.	Communicable immédiatement
2074 W 5/8	Lavilletertre.	Communicable immédiatement
2074 W 5/9	Le Coudray-Saint-Germer.	Communicable immédiatement
2074 W 5/10	Le Crocq.	Communicable immédiatement
2074 W 5/11	Le Fay-Saint-Quentin.	Communicable immédiatement
2074 W 5/12	Le Mesnil-Théribus.	Communicable immédiatement
2074 W 5/13	Le Mont-Saint-Adrien.	Communicable immédiatement
2074 W 5/14	Loconville.	Communicable immédiatement
2074 W 5/15	Lormaison.	Communicable immédiatement
2074 W 5/16	Marseille-en-Beauvaisis.	Communicable immédiatement
2074 W 5/17	Méru.	Communicable immédiatement
2074 W 5/18	Milly-sur-Thérain.	Communicable immédiatement
2074 W 5/19	Moliens.	Communicable immédiatement
2074 W 5/20	Monneville.	Communicable immédiatement
2074 W 5/21	Montjavoult.	Communicable immédiatement
2074 W 5/22	Noailles.	Communicable immédiatement
2074 W 6/1	Ons-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 6/2	Ponchon.	Communicable immédiatement
2074 W 6/3	Puiseux-en-Bray.	Communicable en 2070
2074 W 6/4	Rainvillers.	Communicable immédiatement
2074 W 6/5	Reilly.	Communicable immédiatement
2074 W 6/6	Sainte-Geneviève.	Communicable immédiatement
2074 W 6/7	Saint-Germain-la-Poterie.	Communicable immédiatement
2074 W 6/8	Saint-Germer-de-Fly.	Communicable immédiatement
2074 W 6/9	Saint-Léger-en-Bray.	Communicable immédiatement
2074 W 6/10	Saint-Martin-le-Nœud.	Communicable immédiatement
2074 W 6/11	Saint-Maur.	Communicable immédiatement
2074 W 6/12	Saint-Omer-en-Chaussée.	Communicable immédiatement
2074 W 6/13	Saint-Quentin-des-Prés.	Communicable immédiatement
2074 W 6/14	Saint-Sulpice.	Communicable immédiatement
2074 W 6/15	Savignies.	Communicable immédiatement
2074 W 6/16	Serans.	Communicable immédiatement
2074 W 6/17	Sully.	Communicable immédiatement
2074 W 7/1	Therdonne.	Communicable immédiatement
2074 W 7/2	Tillé.	Communicable immédiatement
2074 W 7/3	Trie-Château.	Communicable immédiatement
2074 W 7/4	Troissereux.	Communicable immédiatement
2074 W 7/5	Valdampierre.	Communicable immédiatement
2074 W 7/6	Vaudancourt.	Communicable immédiatement
2074 W 7/7	Velennes.	Communicable immédiatement
2074 W 7/8	Verderel-lès-Sauqueuse.	Communicable immédiatement
2074 W 7/9	Villeneuve-les-Sablons.	Communicable immédiatement
2074 W 7/10	Villers-Saint-Sépulcre.	Communicable immédiatement
2074 W 8/1-10/19	Arrondissement de Clermont.	
2074 W 8/1	Abbeville-Saint-Lucien.	Communicable immédiatement
2074 W 8/2	Agnetz.	Communicable immédiatement
2074 W 8/3	Angicourt.	Communicable immédiatement
2074 W 8/4	Avrechy.	Communicable immédiatement

2074 W 8/5	Brenouille.	Communicable immédiatement
2074 W 8/6	Breteuil.	Communicable immédiatement
2074 W 8/7	Breuil-le-Sec.	Communicable immédiatement
2074 W 8/8	Breuil-le-Vert.	Communicable immédiatement
2074 W 8/9	Brunvillers-la-Motte.	Communicable immédiatement
2074 W 8/10	Bulles.	Communicable immédiatement
2074 W 8/11	Bury.	Communicable immédiatement
2074 W 8/12	Campremy.	Communicable immédiatement
2074 W 8/13	Cauffry.	Communicable immédiatement
2074 W 8/14	Cernoy.	Communicable immédiatement
2074 W 8/15	Choisy-la-Victoire.	Communicable immédiatement
2074 W 8/16	Clermont.	Communicable immédiatement
2074 W 9/1	Cressonsacq.	Communicable immédiatement
2074 W 9/2	Cuignières.	Communicable immédiatement
2074 W 9/3	Domfront.	Communicable immédiatement
2074 W 9/4	Dompierre.	Communicable immédiatement
2074 W 9/5	Erquery.	Communicable immédiatement
2074 W 9/6	Étouy.	Communicable immédiatement
2074 W 9/7	Fournival.	Communicable immédiatement
2074 W 9/8	Froissy.	Communicable immédiatement
2074 W 9/9	Gannes.	Communicable immédiatement
2074 W 9/10	Grandvillers-aux-Bois.	Communicable immédiatement
2074 W 9/11	Hardivillers.	Communicable immédiatement
2074 W 9/12	Hondainville.	Communicable immédiatement
2074 W 9/13	La Neuville-en-Hez.	Communicable immédiatement
2074 W 9/14	La Neuville-Roy.	Communicable immédiatement
2074 W 9/15	Le Mesnil-Saint-Firmin.	Communicable immédiatement
2074 W 9/16	Le Plessier-sur-Saint-Just.	Communicable immédiatement
2074 W 9/17	Litz.	Communicable immédiatement
2074 W 9/18	Méry-la-Bataille.	Communicable immédiatement
2074 W 10/1	Mogneville.	Communicable immédiatement
2074 W 10/2	Montiers.	Communicable immédiatement
2074 W 10/3	Montreuil-sur-Brèche.	Communicable immédiatement
2074 W 10/4	Mouy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/5	Moyenneville.	Communicable immédiatement
2074 W 10/6	Neuilly-sous-Clermont.	Communicable immédiatement
2074 W 10/7	Nointel.	Communicable immédiatement
2074 W 10/8	Pronleroy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/9	Ravenel.	Communicable en 2070
2074 W 10/10	Rémérangles.	Communicable immédiatement
2074 W 10/11	Rieux.	Communicable immédiatement
2074 W 10/12	Rosoy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/13	Rousseloy.	Communicable immédiatement
2074 W 10/14	Sacy-le-Grand.	Communicable immédiatement
2074 W 10/15	Saint-Félix.	Communicable immédiatement
2074 W 10/16	Saint-Just-en-Chaussée.	Communicable immédiatement
2074 W 10/17	Saint-Martin-Longueau.	Communicable immédiatement
2074 W 10/18	Vendeuil-Caply.	Communicable immédiatement
2074 W 10/19	Verderonne.	Communicable immédiatement

2074 W 11/1-15/17 Arrondissement de Compiègne.

2074 W 11/1	Amy.	Communicable en 2070
2074 W 11/2	Appilly.	Communicable en 2070
2074 W 11/3	Armancourt.	Communicable immédiatement

2074 W 11/4	Attichy.	Communicable immédiatement
2074 W 11/5	Beaugies-sous-Bois.	Communicable immédiatement
2074 W 11/6	Brétigny.	Communicable immédiatement
2074 W 11/7	Bussy.	Communicable immédiatement
2074 W 11/8	Cambronne-lès-Ribécourt.	Communicable en 2070
2074 W 11/9	Canly.	Communicable immédiatement
2074 W 11/10	Cannectancourt.	Communicable en 2070
2074 W 11/11	Canny-sur-Matz.	Communicable immédiatement
2074 W 11/12	Carlepont.	Communicable en 2070
2074 W 11/13	Chevrières.	Communicable immédiatement
2074 W 12/1	Chiry-Ourscamp.	Communicable immédiatement
2074 W 12/2	Choisy-au-Bac.	Communicable immédiatement
2074 W 12/3	Clairoix.	Communicable en 2070
2074 W 12/4	Compiègne.	Communicable en 2070
2074 W 12/5	Cuise-la-Motte.	Communicable immédiatement
2074 W 12/6	Estrées-Saint-Denis.	Communicable immédiatement
2074 W 13/1	Francières.	Communicable immédiatement
2074 W 13/2	Fréniches.	Communicable immédiatement
2074 W 13/3	Fresnières.	Communicable immédiatement
2074 W 13/4	Frétoy-le-Château.	Communicable immédiatement
2074 W 13/5	Golancourt.	Communicable immédiatement
2074 W 13/6	Grandfresnoy.	Communicable immédiatement
2074 W 13/7	Grandrû.	Communicable immédiatement
2074 W 13/8	Guiscard.	Communicable immédiatement
2074 W 13/9	Hautefontaine.	Communicable immédiatement
2074 W 13/10	Jaulzy.	Communicable immédiatement
2074 W 13/11	Jaux.	Communicable immédiatement
2074 W 13/12	Jonquières.	Communicable immédiatement
2074 W 13/13	Lacroix-Saint-Ouen.	Communicable immédiatement
2074 W 13/14	Lassigny.	Communicable immédiatement
2074 W 13/15	Le Fayel.	Communicable immédiatement
2074 W 13/16	Le Meux.	Communicable immédiatement
2074 W 13/17	Le Plessis-Brion.	Communicable immédiatement
2074 W 14/1	Longueil-Annel.	Communicable immédiatement
2074 W 14/2	Longueil-Sainte-Marie.	Communicable en 2070
2074 W 14/3	Machemont.	Communicable immédiatement
2074 W 14/4	Mareuil-la-Motte.	Communicable immédiatement
2074 W 14/5	Margny-lès-Compiègne.	Communicable immédiatement
2074 W 14/6	Margny-sur-Matz.	Communicable immédiatement
2074 W 14/7	Mélicocq.	Communicable immédiatement
2074 W 14/8	Morlincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 14/9	Moyvillers.	Communicable immédiatement
2074 W 14/10	Noyon.	Communicable en 2070
2074 W 15/1	Pierrefonds.	Communicable immédiatement
2074 W 15/2	Plessis-de-Roye.	Communicable immédiatement
2074 W 15/3	Pontoise-lès-Noyon.	Communicable immédiatement
2074 W 15/4	Remy.	Communicable immédiatement
2074 W 15/5	Ribécourt-Dreslincourt.	Communicable immédiatement
2074 W 15/6	Roye-sur-Matz.	Communicable immédiatement
2074 W 15/7	Saint-Sauveur.	Communicable immédiatement
2074 W 15/8	Sempigny.	Communicable immédiatement
2074 W 15/9	Solente.	Communicable immédiatement
2074 W 15/10	Thiescourt.	Communicable immédiatement
2074 W 15/11	Thourotte.	Communicable en 2070
2074 W 15/12	Tracy-le-Mont.	Communicable en 2070

2074 W 15/13	Trosly-Breuil.	Communicable immédiatement
2074 W 15/14	Vandécourt.	Communicable immédiatement
2074 W 15/15	Varesnes.	Communicable immédiatement
2074 W 15/16	Venette.	Communicable en 2070
2074 W 15/17	Vieux-Moulin.	Communicable immédiatement
2074 W 16/1-21/14 Arrondissement de Senlis.		
2074 W 16/1	Apremont.	Communicable immédiatement
2074 W 16/2	Aumont-en-Halatte.	Communicable immédiatement
2074 W 16/3	Autheuil-en-Valois.	Communicable immédiatement
2074 W 16/4	Balagny-sur-Thérain.	Communicable en 2070
2074 W 16/5	Barbery.	Communicable immédiatement
2074 W 16/6	Bargny.	Communicable immédiatement
2074 W 16/7	Baron.	Communicable en 2070
2074 W 16/8	Belle-Église.	Communicable immédiatement
2074 W 16/9	Béthisy-Saint-Martin.	Communicable immédiatement
2074 W 16/10	Boissy-Fresnoy.	Communicable immédiatement
2074 W 16/11	Bonneuil-en-Valois.	Communicable en 2070
2074 W 16/12	Boran-sur-Oise.	Communicable immédiatement
2074 W 16/13	Boullarre.	Communicable immédiatement
2074 W 16/14	Brasseuse.	Communicable immédiatement
2074 W 16/15	Chamant.	Communicable en 2070
2074 W 16/16	Chambly.	Communicable en 2070
2074 W 17/1	Chantilly.	Communicable en 2070
2074 W 17/2	Coye-la-Forêt.	Communicable immédiatement
2074 W 17/3	Cramoisy.	Communicable immédiatement
2074 W 17/4	Creil.	Communicable en 2070
2074 W 17/5	Crépy-en-Valois.	Communicable en 2070
2074 W 17/6	Crouy-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 17/7	Dieudonné.	Communicable immédiatement
2074 W 17/8	Éméville.	Communicable en 2070
2074 W 17/9	Ercuis.	Communicable immédiatement
2074 W 17/10	Fleurines.	Communicable immédiatement
2074 W 17/11	Fontaine-Chaalis.	Communicable immédiatement
2074 W 17/12	Foulangues (manquant).	
2074 W 17/13	Fresnoy-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 17/14	Fresnoy-la-Rivière.	Communicable immédiatement
2074 W 18*	Gouvieux.	Communicable en 2070
2074 W 19/1	La Chapelle-en-Serval.	Communicable immédiatement
2074 W 19/2	Lagny-le-Sec.	Communicable immédiatement
2074 W 19/3	Lamorlaye.	Communicable en 2070
2074 W 19/4	Le Mesnil-en-Thelle.	Communicable en 2070
2074 W 19/5	Le Plessis-Belleville.	Communicable immédiatement
2074 W 19/6	Lévignen.	Communicable immédiatement
2074 W 19/7	Mareuil-sur-Ourcq.	Communicable immédiatement
2074 W 19/8	Maysel.	Communicable immédiatement
2074 W 19/9	Mello.	Communicable en 2070
2074 W 19/10	Montagny-Sainte-Félicité.	Communicable en 2070
2074 W 19/11	Montlognon.	Communicable immédiatement
2074 W 19/12	Morangles.	Communicable immédiatement
2074 W 19/13	Morienval.	Communicable immédiatement
2074 W 19/14	Mortefontaine.	Communicable immédiatement
2074 W 19/15	Neuilly-en-Thelle.	Communicable immédiatement
2074 W 19/16	Nogent-sur-Oise.	Communicable en 2070

2074 W 20/1	Orrouy.	Communicable immédiatement
2074 W 20/2	Orry-la-Ville.	Communicable en 2070
2074 W 20/3	Plailly.	Communicable immédiatement
2074 W 20/4	Pont-Sainte-Maxence.	Communicable en 2070
2074 W 20/5	Pontpoint.	Communicable en 2070
2074 W 20/6	Précy-sur-Oise.	Communicable en 2070
2074 W 20/7	Roberval.	Communicable immédiatement
2074 W 20/8	Rosoy-en-Multien.	Communicable immédiatement
2074 W 20/9	Saint-Leu-d'Esseret.	Communicable immédiatement
2074 W 20/10	Saint-Maximin.	Communicable en 2070
2074 W 20/11	Saint-Vaast-de-Longmont.	Communicable immédiatement
2074 W 20/12	Saint-Vaast-lès-Mello.	Communicable en 2070
2074 W 20/13	Saintines.	Communicable immédiatement
2074 W 20/14	Senlis.	Communicable immédiatement
2074 W 21/1	Silly-le-Long.	Communicable immédiatement
2074 W 21/2	Thiers-sur-Thève.	Communicable immédiatement
2074 W 21/3	Thiverny.	Communicable immédiatement
2074 W 21/4	Ully-Saint-Georges.	Communicable immédiatement
2074 W 21/5	Varinfroy.	Communicable immédiatement
2074 W 21/6	Vaumoise.	Communicable immédiatement
2074 W 21/7	Ver-sur-Launette.	Communicable en 2070
2074 W 21/8	Verberie.	Communicable en 2070
2074 W 21/9	Verneuil-en-Halatte.	Communicable en 2070
2074 W 21/10	Villeneuve-sur-Verberie.	Communicable immédiatement
2074 W 21/11	Villers-Saint-Genest.	Communicable immédiatement
2074 W 21/12	Villers-Saint-Paul.	Communicable en 2070
2074 W 21/13	Villers-sous-Saint-Leu.	Communicable immédiatement
2074 W 21/14	Vineuil-Saint-Firmin.	Communicable immédiatement